

II LAHONCE

La première pierre posée pour la résidence Condistéguy

Dans un écrin de verdure

■ Depuis plusieurs années, la cherté du marché immobilier ne permet plus aux jeunes ménages plus particulièrement, de s'installer et encore moins d'envisager l'achat ou la construction d'une maison. Lahonce qui compte 30 % de jeunes n'échappe pas à cette demande de logement.

Avec le COL. Pour le Comité ouvrier du logement (aménageur foncier, promoteur constructeur et gestionnaire immobilier), c'est la première réalisation en accession sur Lahonce, mais la troisième en locatif, après Adixkiderrekin et Erdiko Egoitza 1 et 2 en centre-bourg, pour un total de 51 logements.

Cette nouvelle réalisation, située quartier Doria, dite lotissement Condistéguy, du nom du ruisseau qui coule à ses pieds, a mis trois ans avant de déboucher sur le démarrage des travaux. Cette résidence comprend 52 logements répartis en 11 locatifs : 5 logements collectifs T3, 3 pavillons T4 et 3 pavillons T5. Les loyers vont de 430 euros pour un T3 à 575 euros pour un T5, garage compris. 41 accessions à la propriété : 8 T2, 25 T3, 8 T4, avec des prix de vente moyens à 2100 euros le m² de surface utile.

A noter que 5 T3 ont bénéficié d'un prêt social location accession à un prix de vente de 1 550 euros le m² de surface utile. Physiquement, ce sont 10 petits immeubles en rez de chaussée plus 2 éta-



La présidente du COL et les élus ont posé la première pierre

PHOTO DR

ges et 6 maisons de ville accolées par 3.

Programmes ambitieux. Lors de la pose de la première pierre de cette nouvelle résidence, la présidente du COL, M^{me} Colette Schnurrenberger, s'est réjouie d'annoncer : « la commercialisation va bon train avec 17 logements déjà vendus, sous plafonds de ressources et avec une subvention du Conseil général de 4 000 à 5 000 euros par ménage. Cinq couples accédants ont moins de 30 ans, huit familles ont des enfants de moins de 6 ans, toutes ces informations démontrent bien la nécessité de poursuivre nos projets avec conviction, en soutenant l'action des maires soucieux de répondre à l'intérêt

général. » Dans son intervention le maire, M. François Bioy, a évoqué le programme local d'habitat où la commune s'est engagée avec la Communauté de communes Nive-Adour sur une politique de logement qui verrait à Lahonce de 2007 à 2012 la réalisation de 144 logements : 97 en accession et 47 en locatif. M. Alain Iriart, président de la Communauté de communes, a remercié tous les partenaires de cette magnifique réalisation et dit qu'il continuera à « encourager les Communes de cette communauté, farouches de volonté, dans la perspective de 1 153 logements sur 5 ans.

: Maxime Wojtyniak

Sud-Ouest ~ 22.02.08.